

Informations de base	
<p>2026/2631(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Exempter certains opérateurs économiques qui utilisent des emballages de palettes et des sangles des exigences en matière de réemploi de 100 % de ces formats d'emballage</p> <p>Complétant 2022/0396(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI	Environnement, climat et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ITRE	Industrie, recherche et énergie		
	IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
22/11/2023	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
25/02/2026	Publication du document de base non-législatif	C(2026)00511	
25/02/2026	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
11/03/2026	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/05/2026	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2026/2631(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué

Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2022/0396(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/10/05311

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2026)00511	25/02/2026	
Document annexé à la procédure	C(2026)2361	07/04/2026	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	